

Un père violent

Dans un collège d'une petite ville de province, survient une altercation entre deux élèves, Sylvie et Sophie, au cours de patinage : Sophie aurait donné une gifle à Sylvie.

Au cours suivant Sylvie reste au vestiaire et refuse d'aller à la patinoire : irruption du père de Sylvie sur la patinoire ; il se dirige vers Sophie, la menace en la secouant par les épaules avec une extrême violence et des propos d'une grande vulgarité devant tous les élèves : «je vais t'enculer... ».

Le professeur d'EPS prévient le chef d'établissement de l'incident. Le lendemain, le chef d'établissement convoque les deux élèves. Les faits sont confirmés. Sophie reconnaît bien avoir giflé Sylvie. Les deux élèves sont relativement calmes.

A la récréation, nouvelle information du professeur qui précise que Sylvie a été très choquée sur le moment (énurésie immédiate). Elle n'en a pas parlé à ses parents.

Le chef d'établissement se renseigne auprès du centre social avec lequel l'établissement est partenaire pour plusieurs activités et qui connaît bien le secteur. Cette famille est connue. Sophie a eu des comportements bizarres d'agressivité, de vulgarité dans les propos et dans les gestes. La mère est très agressive dans ses relations. Il y a eu un début d'enquête car il y avait des indices d'inceste probable. Suite à des querelles de compétences avec les assistantes sociales de secteur, l'enquête n'a pas abouti. Le père de Sylvie a été condamné et emprisonné pour viol de sa belle-soeur.

Le chef d'établissement écrit au père de Sylvie lui demandant un entretien avant dépôt de plainte à la gendarmerie. Parallèlement, il passe un coup de téléphone à la maman de Sophie pour la prévenir des faits et lui conseiller de porter plainte. Elle semble décidée à le faire.

Deux jours après, la mère de Sylvie vient au rendez-vous à la place de son mari. Elle dit ne pas se sentir concernée par ce qu'il a fait et se désolidarise pour les conséquences éventuelles (dépôt de plainte). Elle pense qu'il était préférable que son mari ne vienne pas car c'est un violent. Le chef d'établissement réitère que dépôt de plainte sera fait.

Les parents de Sylvie, après enquête de voisinage, renoncent au dépôt de plainte.